

Bulletin d'inscription

A retourner avant le 8 mars 2026 à l'APE école publique de Souraïde, 4 rue des écoles 64250 Souraïde.

Seuls les bulletins complétés et signés accompagnés de la photocopie recto-verso de la pièce d'identité et du règlement à l'ordre de "APE école publique de Souraïde" seront pris en compte.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

N° carte d'identité photocopie:

Plaque d'immatriculation de véhicule :

Réserve (avec table) :ml x 6 euros =

Demande particulière :

Art 1 : J'ai pris connaissance de l'article 21 de la loi 2005-882 (JO 03/08/2005.p 12639). « Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes de déballages en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par ans au plus, à condition qu'ils aient leur domicile ou résidence secondaire dans la commune, l'intercommunalité ou l'arrondissement département... »

Art 2 : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, ou perte ou sinistre, ou en cas de litige avec les agents de contribution de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Art 3 : Je suis responsable de la zone que j'occupe, de la sécurité de mes installations, et des montages.

Art 4 : Les transactions sont sous les responsabilités des parties concernées.

Art 5 : Il n'est accepté aucune vente de nourriture.

Art 6 : L'accueil se fera le 15 mars 2026 de 07:00 à 09:00, heure d'ouverture de la vente. Les exposants ne pourront remballer avant 17:00 par respect pour le public, les autres exposants et par sécurité.

Je m'engage à me soumettre sans réserve à toutes les prescriptions de ce présent contrat.

Date et signature, précédés de la mention « Lu et approuvé » :